



INSCRIPTION GARDERIE 2023 – 2024

À retourner avant le 23/06/2023

Père ou tuteur : Je soussigné	Mère ou tutrice : Je soussignée
Adresse Complète :	Adresse Complète
Tél Fixe :	Tél Fixe :
Tél Portable :	Tél Portable :
Mail :	Mail :
Travail du Père : entreprise et téléphone	Travail de la mère : entreprise et téléphone
.....
.....

Si nous ne pouvons pas vous joindre, veuillez nous communiquer les coordonnées de 2 autres personnes :

Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Adresse :	Adresse :
lien de parenté :	lien de parenté :
Tél Fixe :	Tél Fixe :
Tél Portable :	Tél Portable :

Sollicite l'inscription de mon (mes) enfant(s) :

Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	Classe

- Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie périscolaire de Monthodon, disponible sur le site internet : monthodon.com, auquel j'adhère pleinement.
- Atteste remettre le même jour, la copie des vaccinations de mon (mes) enfant(s).
- Je m'engage à régler le montant dû à la date indiquée, sur réception de la facture, à la Trésorerie de Joué-lès-Tours. En cas de non-respect du règlement ou de non-paiement des factures, la collectivité est en mesure de refuser l'enfant à la garderie.

Règlement par :

- Prélèvement automatique (compléter le mandat SEPA disponible au dos de l'inscription, et fournir un RIB)
- Chèque ou virement en Trésorerie de Joué-lès-Tours

Fait à, le.....

Signature du Père,

Signature de la Mère,

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétariat de la mairie de Monthodon pour le suivi scolaire. Les données ne seront pas communiquées. Elles sont conservées pendant 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie de Monthodon par mail : contact@monthodon.fr ou par courrier postal : 1, rue du 8 Mai 194537110 Monthodon. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : GARDERIE PERISCOLAIRE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez votre trésorerie à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de votre trésorerie.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 89 ZZZ 656165

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

DESIGNATION DU CREANCIER

TRÉSORERIE de JOUÉ-LÈS-TOURS
4 Avenue Victor Hugo
BP 536
37305 JOUÉ-LÈS-TOURS

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE
DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Récurrent/Répétitif

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par ma trésorerie. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec ma trésorerie.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.